



## OÙ SE FORMER ?

- LYCÉE ALBERT SOREL – HONFLEUR  
02 31 81 68 68

## CONTACTEZ-NOUS



**CFA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE**  
2, RUE DU DOCTEUR FLEURY  
76132 MONT SAINT AIGNAN  
TEL : 02 32 08 96 61  
cfa-academie@ac-normandie.fr  
www.cfa-academie-normandie.fr

**CFA** ACADÉMIQUE de NORMANDIE

## CAP CHARPENTIER BOIS



SECTEUR BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS



## Condition d'accès

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

## Métiers

→ Charpentier bois

## Entreprise d'accueil

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois.

## Objectifs / Compétences

Un diplômé du CAP Charpentier bois travaille dans des sociétés ayant comme activité principale la fabrication de structures en bois. Ces entreprises font appel à ses services pour des travaux de construction ou de rénovation de bâtiments.

Un charpentier bois est capable de réaliser des charpentes en bois ou matériaux connexes dédiés à la couverture de plusieurs types de construction (maisons d'habitation, bâtiments, chalets, ...). Sur le chantier, il est amené à installer les ouvrages réalisés en atelier. Autonome et polyvalent, il peut lui-même assurer la qualité de ses travaux.

## Durée de la formation

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 910 heures, soit 26 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation.

## Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).